

École alternative Arc-en-Ciel

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de tous les parents 22 septembre 2011

Une assemblée générale à lieu deux fois l'an, en septembre et en juin, et la présence d'un parent par famille est obligatoire. Des assemblées générales extraordinaires peuvent être convoquées par le conseil d'établissement entre les deux assemblées statutaires.

Lors de l'AG de septembre, sont nommés ou élus :

- > Les parents qui siègent au CÉ.
- > Les représentants auprès du comité de parents du Réseau sud et son substitut (parmi les parents élus au CÉ).
- > Le membre de la communauté qui siège au CÉ.
- > Le parent représentant l'école au Réseau parent du RÉPAQ.
- > Les membres des comités de travail.

Voici donc la constitution du CÉ et dans les pages qui suivent la composition des divers comités.



Fête de la rentrée
9 septembre 2011

Voici donc la constitution du CÉ

Les compositions des divers comités
sont dans les pages qui suivent.

Au carrefour des divers comités, des grands axes de réflexion et de la gestion de la vie quotidienne, le Conseil d'établissement (CÉ) est l'instance décisionnelle responsable des différentes approbations et adoptions requises par la *Loi sur l'instruction publique*.

Le Conseil d'établissement d'Arc-en-Ciel est composé de :

- > Sept membres parents qui sont élus lors de l'assemblée générale de la rentrée scolaire. La personne qui préside le conseil d'établissement doit être un parent et celui-ci détient un vote prépondérant.
- > Quatre membres du personnel (personnel enseignant, personnel de soutien, personnel professionnel et du service d'animation) qui sont élus parmi leurs pairs lors des rencontres ayant lieu avant l'assemblée générale.
- > L'équipe de direction qui y siège d'office, sans droit de vote.
- > Une personne extérieure à Arc-en-Ciel, dit membre de la communauté, vient enrichir le groupe, mais sans droit de vote.

		V	J	O	R	M	B	I
1	Patricia (membre CÉ)		1					
2	John (membre CÉ)			1				
3	Ema Ferreira (ré-élu)				1			
4	Nicolas Juillard (ré-élu)					1	1	
5	Amy Brogan (élu)		1	1				
6	Fanny Lallonde (élu)		1					
7	Laura Bari (élu)				1			
8								
9								
10								
11								
12								
13	Non-élu, mais en réserve							
14	Benoit Thibaut (non-élu)	1						
15	Radu Moca (non-élu)	1						
16	Geneviève Cardinal (non-élu)	1	1					
	Total	3	3	3	2	1	1	0
		V	J	O	R	M	B	I
	Total pour tous les comités	35	37	26	33	34	12	18
	pourcentage	18	19	13	17	17	6	9

Le représentant auprès du comité de parents du Réseau sud* et son substitut.

Le représentant est désigné en assemblée générale, parmi les parents membres du Conseil d'établissement. Il s'agit de servir d'agent d'information bidirectionnelle au sein de la structure de notre commission scolaire. En raison du rôle du représentant, il est recommandé que ce dernier ait une connaissance approfondie des questions concernant la vie de l'école.

* L'école fait partie du réseau sud qui est un des cinq réseaux territoriaux de la Commission scolaire de Montréal. Les réseaux sont formés par quartiers et regroupent donc plusieurs écoles.

		V	J	O	R	M	B	I
1	Sera nommée par le CÉ.							
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
	Total	0	0	0	0	0	0	0
		V	J	O	R	M	B	I
	Total pour tous les comités	35	37	26	33	34	12	18
	pourcentage	18	19	13	17	17	6	9

Le représentant Arc-en-Ciel au réseau parents du RÉPAQ

Le RÉPAQ, Réseau des Écoles Publiques Alternatives du Québec, est une organisation tripartite: parents, enseignants et directions. La mission du réseau parents est la suivante :

- > Promouvoir l'échange et le développement d'information et d'outils permettant aux parents d'assumer efficacement leur rôle de partenaire, coéducateur et cogestionnaire au sein des écoles publiques alternatives du Québec.
- > Soutenir les parents des écoles alternatives existantes et les parents qui développent ou élaborent des projets de nouvelles écoles alternatives.
- > Installer une communication significative et enrichissante entre les membres du Réseau parents et ceux des autres Réseaux du RÉPAQ comprenant le Réseau directions, le Réseau enseignants primaire et le Réseau du secondaire.
- > Contribuer de façon importante au développement et à l'essor du mouvement pédagogique alternatif auprès de la population du Québec.

		V	J	O	R	M	B	I
1	Marieke Bosch Larose		1					
2	Christophe Leblay					1		
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
	Total	0	1	0	0	1	0	0
		V	J	O	R	M	B	I
	Total pour tous les comités	35	37	26	33	34	12	18
	pourcentage	18	19	13	17	17	6	9

Comités

Lors de la formation des comités, nous devons nous assurer du maintien d'une certaine forme de stabilité dans les comités. Ainsi, il faut éviter que l'ensemble des membres d'un comité quittent le comité la même année.

Mandats du responsable d'un comité :

- > S'approprié le ou les mandats du comité de travail dont il est responsable.
- > Convoque une première rencontre et les rencontres ultérieures.
- > Voit à l'organisation logistique des rencontres.
- > Prépare l'ordre du jour.
- > Anime les rencontres.
- > S'assure que le comité se donne une chaîne téléphonique et en remet une copie au CÉ.
- > Assure le bon fonctionnement du comité : planification, réalisation, évaluation.
- > Assure le suivi avec le membre du CÉ qui agit en tant qu'agent de liaison.
- > Consulte les élèves par le biais du conseil des élèves et de l'assemblée générale bihebdomadaire et de l'équipe-école.
- > Nomme un trésorier lorsque le comité génère des dépenses ou des revenus.
- > S'assure qu'un bilan de fin d'année soit présenté à l'AG de fin d'année, incluant un bilan financier s'il y a lieu.

Les 12 comités d'Arc-en-Ciel

- > Comité financement
- > Comité inscriptions et intégration
- > Comité Arc-en-presse
- > Comité ateliers en familles coopératives
- > Comité harmonie
- > Comité du service d'animation
- > Comité pédagogique
- > Comité multimédia
- > Comité vert des élèves et des adultes
- > Comité multicolore
- > Comité des fêtes
- > Comité plein air

Comité financement

Un comité de financement est mis sur pied, qui réunit les comités sapin, bazar et financement. Ce comité est responsable de présenter les campagnes de financement au conseil d'établissement. Avec l'aide du C.É. le comité financement voit à la pertinence d'organiser de telles activités en prévision des besoins de l'école.

Il faut que le besoin à la base d'une campagne de financement soit bien identifié afin de favoriser la participation du plus grand nombre de personnes.

Le comité de financement doit travailler en étroite collaboration avec la direction, le conseil d'établissement et les comités qui pourraient avoir besoin de financement.

	V	J	O	R	M	B	I
1 Alain Martel (orange)			1				
2 Nathalie Van Hoenacker (jaune)		1					
3 Patricia Fronteira (jaune)		1					
4 François Larose		1					
5 Miki Gingras					1		
6 Eva Kyzirides					1		
7 Amir Khadir						1	
8 Martin Massy					1		1
9 Éric Mayol				1			
10 Laurel Tidman		1	1				
11							
12							
13							
14							
15							
16							
Total	0	4	1	2	3	1	1
	V	J	O	R	M	B	I
Total pour tous les comités	35	37	26	33	34	12	18
pourcentage	18	19	13	17	17	6	9

Comité inscriptions et intégration

Les mandats de ce comité se composent de trois volets.

Le premier volet est celui des admissions. Le comité est responsable, avec la direction et le secrétariat, de la gestion du processus d'admission à l'école. Les membres organisent les portes ouvertes en octobre, la soirée d'informations en novembre, la journée des préinscriptions ainsi que les inscriptions officielles. Ce processus s'échelonne de la rentrée à la fin janvier.

Par la suite, les membres du comité voient à l'intégration des nouvelles familles. En juin, avec l'enseignante du préscolaire, ils organisent la journée d'accueil des nouveaux élèves et des nouvelles familles. Ils sont présents et actifs à la rentrée scolaire pour accueillir ces nouvelles familles.

Finalement, le comité s'assure de la mise à jour de la liste des coordonnées des familles.

Le comité inscriptions et intégration travaille en étroite collaboration avec l'équipe-école, le conseil d'établissement, la direction et le secrétariat puisqu'il est le « porte-parole » du projet éducatif auprès des familles qui souhaitent inscrire leur enfant à Arc-en-Ciel et pour celles dont l'enfant a été admis. Il est essentiel, qu'à la fin de l'année scolaire, au moins la moitié des membres du comité poursuivent leur mandat afin d'assurer une essentielle continuité dans le processus d'inscriptions et d'intégration.

	V	J	O	R	M	B	I
1 Julie Audette (jaune et mauve)		1			1		
2 Christel Wilmes (rouge)				1			
3 Armelle Gantois (rouge)				1			
4 Fanny Lallonde (jaune)		1					
5 Alexandre Moca (vert)	1						
6 Marieke Bosch Larose		1					
7 Sonia Varnier							1
8 Catherine Ricard							1
9 Patricia Durocher			1				
10 Anne Paradis		1	1				
11 Stéphanie St-Georges	1						1
12 Devlin Kuyek		1			1		
13							
14							
15							
16							
Total	2	5	2	2	2	1	2
	V	J	O	R	M	B	I
Total pour tous les comités	35	37	26	33	34	12	18
pourcentage	18	19	13	17	17	6	9

Comité Arc-en-presse

Au cœur de la vie de l'école, le journal hebdomadaire l'Arc-en-Presse, déposé légalement, est le moyen de communication entre tous les membres de la communauté et constitue un outil précieux. Le travail du comité est d'assurer la parution du journal sur une base hebdomadaire, de l'acheminer par courriel à tous les parents et de le déposer sur le site internet de l'école. Sur demande, le comité prépare aussi un certain nombre de copies papier.

Le comité favorise la participation des enfants, des parents et du personnel de l'école. Tous les membres de la communauté sont donc appelés à développer des contenus pour l'Arc-en-Presse.

Le travail des parents impliqués dans l'Arc-en-Presse se fait, la plupart du temps, à la maison. De 8 à 10 parents sont nécessaires et chacun d'entre eux est responsable de la production pendant un nombre de semaines déterminées à l'avance. Un calendrier leur est remis. Les articles et textes à publier sont acheminés via une adresse courriel commune et/ou déposés dans le pigeonier réservé au nom de l'Arc-en-Presse, près du secrétariat de l'école.

	V	J	O	R	M	B	I
1 François Démontagne (vert et mauve)	1				1		
2 Nicolas Filion (rouge)				1			
3 Michiel Schrey (orange)			1				
4 Diane Couture (jaune et mauve)		1			1		
5 Jeff Owens (indigo)							1
6 Lina Gordaneer (indigo)							1
7 Eva De Bujanda (vert et orange)	1		1				
8 Grant Collins			1	1			
9 Marie-France Coutu						1	
10 Catherine Lavarenne						1	
11 Geneviève Cardinal	1		1				
12							
13							
14							
15							
16							
Total	3	1	4	2	4	0	2
	V	J	O	R	M	B	I
Total pour tous les comités	35	37	26	33	34	12	18
pourcentage	18	19	13	17	17	6	9

Comité ateliers en familles coopératives

Les familles coopératives sont un regroupement hétérogène d'élèves. Les familles sont constituées d'un maximum de deux élèves par cycle incluant les élèves du préscolaire. Habituellement, 20 familles sont formées à l'école. Le regroupement par familles est très important pour assurer le développement du sentiment d'appartenance, pratiquer la coopération, l'autonomie, l'engagement et la créativité. C'est lors des ateliers en familles coopératives, le vendredi après-midi, que tout cela prend forme puisque chaque famille doit offrir ou recevoir un atelier « d'enfants ».

Des parents sont nécessaires pour permettre que se réalisent les activités en familles coopératives. Ils doivent donc être disponibles le vendredi à compter de 13 h 45. Ces parents soutiennent les élèves pour les quatre étapes de l'atelier : la préparation, la réalisation, le rangement et l'évaluation. Une enseignante est responsable de l'organisation générale de ces ateliers et de la planification de ceux-ci, en collaboration avec les élèves du 3e cycle.

		V	J	O	R	M	B	I
1	Catherine Blanchard (vert)	1						
2	Johanne Malore (vert)	1						
3	Eva De Bujanda (vert et orange)	1	1					
4	Malin Anagrius					1		
5	Sophie Leblanc	1						
6	Claudia Gama		1					
7	Julie Stea			1				
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
	Total	4	1	2	0	1	0	0
		V	J	O	R	M	B	I
	Total pour tous les comités	35	37	26	33	34	12	18
	pourcentage	18	19	13	17	17	6	9

Comité harmonie

Pour bien établir le mandat du comité harmonie, une rencontre devra avoir lieu en deuxième partie d'année pour circonscrire les besoins des membres du personnel et des élèves des deux écoles. Puisque la composition de l'école au Pied-de-la-Montagne est modifiée présentement, nous devons prendre en compte cette réalité.

		V	J	O	R	M	B	I
1	Angela Carr (rouge et orange)			1	1			
2	Karima Bensouda				1			1
3	Tarja Leblay					1		
4	Éric Wintgens			1				
5	Christine Albertoni				1			
6	Brenda Salazar		1					
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
	Total	0	1	2	3	1	0	1
		V	J	O	R	M	B	I
	Total pour tous les comités	35	37	26	33	34	12	18
	pourcentage	18	19	13	17	17	6	9

Comité du service d'animation

Ayant à cœur de maintenir un milieu richissime autant en classe qu'au service d'animation, les membres de ce comité s'assurent de maintenir un lien solide avec les orientations du projet éducatif de l'école et les principes éducatifs de la plateforme du service d'animation et ce, par différents projets, activités et dans les valeurs démocratiques véhiculées au sein de la communauté. Ainsi, en partenariat avec l'école, ce comité travaille en concertation afin de répondre aux besoins des enfants, des éducateurs et des parents. Un survol au niveau des finances est fait et des activités de financement sont organisées au besoin.

Les rencontres ont lieu en fin de journée. Le comité est composé de la responsable du service d'animation et de parents. La direction peut assister à certaines rencontres au besoin.

		V	J	O	R	M	B	I
1	Céline Pécharel (vert et mauve)	1				1		
2	Julie Tousignant (vert)	1						
3	Amy Brogan (orange)		1	1				
4	Christophe Leblay (mauve)					1		
5	Mary Smith (orange)			1				
6	Laure Barri (rouge)				1			
7	Marieke Bosch Larose		1					
8	Valentina Mardones				1			
9	Patrick Dionne					1		
10	Patricia Durocher			1				
11	Joséphine Heau		1		1			
12	Barbara Jean							1
13								
14								
15								
16								
	Total	2	3	3	3	3	0	1
		V	J	O	R	M	B	I
	Total pour tous les comités	35	37	26	33	34	12	18
	pourcentage	18	19	13	17	17	6	9

Comité pédagogique

Le comité pédagogique est important pour l'école. Son principal mandat est de mener à terme le développement du référentiel et de le présenter à la communauté en prévision de sa mise en oeuvre.

		V	J	O	R	M	B	I
1	Kurt Hibchen (vert et rouge)	1			1			
2	Pierre Breton (indigo et rouge)				1			1
3	Fanny Lallonde (jaune)		1					
4	Geneviève Habel (jaune)		1					
5	Christophe Leblay (mauve)					1		
6	Marieke Bosch Larose		1					
7	Stéphanie St-Georges	1						1
8	Martine Ouellette					1	1	
9	Sophie Leblanc	1						
10	Eva Kyzirides					1		
11	Jayne Engle-Warnick		1					
12								
13								
14								
15								
16								
	Total	3	4	0	2	3	2	1
		V	J	O	R	M	B	I
	Total pour tous les comités	35	37	26	33	34	12	18
	pourcentage	18	19	13	17	17	6	9

Comité multimédia

Ce comité est constitué de parents et la direction de l'école agit en soutien auprès de ceux-ci. Ce comité est constitué de trois volets : le site web, les photos et séquences vidéos et l'informatique. Des parents peuvent y être membres et participer aux trois volets ou créer des sous-comités. Comme ces trois volets sont souvent interdépendants, il sera important que tous les membres se rassemblent à deux ou trois reprises dans l'année pour voir au développement et au fonctionnement du « domaine multimédia » de l'école. Ce comité doit aussi établir un lien privilégié avec le comité Arc-en-Pressé.

En ce qui concerne le volet informatique, il serait important de recruter certains parents ayant des disponibilités de jour et qui peuvent venir soutenir les élèves et l'équipe-école pour différents travaux par exemple, des recherches sur internet ou des préparations de présentation utilisant PowerPoint.

Pour le volet photo, les membres du comité seront appelés à recruter un parent par groupe pour gérer les photos et les séquences vidéos du groupe. Ainsi, on assurera une présence équivalente de tous les groupes sur le site web.

		V	J	O	R	M	B	I
1	Barbara Lavoie (vert)	1						
2	Janette Schwager (bleu et orange)			1				1
3	Pierre Asselin (jaune)		1					
4	Martin Chicoine (rouge)				1			
5	Stéphane Blaise (jaune)		1					
6	Pierre Dupuis					1		1
7	Hubert Tremblay						1	
8	Louis-Martin Rousseau		1	1				
9	Patrice Millette			1		1		
10	Barbara Jean							1
11								
12								
13								
14								
15								
16								
	Total	1	3	3	1	2	1	3
		V	J	O	R	M	B	I
	Total pour tous les comités	35	37	26	33	34	12	18
	pourcentage	18	19	13	17	17	6	9

Comité vert des élèves et des adultes

Les membres du comité vert ont à cœur la qualité de vie de la communauté. Grâce à la participation active des élèves, les membres ont une mission d'éducation et posent des gestes qui font une différence sur notre petite planète.

Le comité vert des élèves se rencontre de jour, en même temps que la rencontre du conseil des élèves, habituellement à tous les deux mercredis, de 12 h 54 à 14 h 00. Il est composé d'un élève par groupe-classe, élu par ses pairs et de une enseignante. Il est souhaitable qu'un parent du comité vert des adultes, sans nécessairement assister aux rencontres, soit en lien avec le comité vert des enfants et vice versa. La direction assiste, au besoin, le comité vert des adultes pour la réalisation de projets.

Un comité vert des adultes est aussi mis sur pied afin de voir, entre autres, à l'entretien de la cour verte.

		V	J	O	R	M	B	I
1	Emmanuel Cosgrove (vert)	1						
2	Sophie Leblanc (vert)	1						
3	Henri Audouin (rouge)				1			
4	Catherine Jauzion (indigo)							1
5	Penny Pattison (indigo)							1
6	Radu Moca (vert)	1						
7	Pierre Caron	1			1			1
8	Pata Macedo			1	1			
9	Daniel Lefebvre	1						1
10	Guy Surprenant							1
11	Claudine Sauvadet			1		1	1	
12	Charlotte Gaudette	1						
13	Ismael Hautecoeur	1						
14	Guillaume Barreau		1					
15	Claudia Gama		1					
16								
	Total	7	2	2	3	1	3	3
		V	J	O	R	M	B	I
	Total pour tous les comités	35	37	26	33	34	12	18
	pourcentage	18	19	13	17	17	6	9

Comité multicolore

Le comité multicolore est composé de deux représentants de chacune des classes.

Le comité multicolore a pour tâches :

- > D'assurer le lien entre les parents d'un même groupe ainsi qu'avec leur enseignante.
- > De préparer, en collaboration avec l'enseignante et en consultant les parents, l'ordre du jour des rencontres pour son groupe.
- > De rédiger un compte rendu concis des rencontres groupes-classe à publier dans l'Arc-en-Pressé.
- > De développer, en collaboration avec le conseil d'établissement et la direction le contenu de la partie commune qui précède les rencontres groupe-classe statutaires.
- > À la suite des rencontres groupes-classe statutaires de faire un bilan commun des sujets et problématiques traités avec la direction, soit lors d'une rencontre ou par courriel. Ainsi, peuvent être identifiés, des sujets à être traités avec toute l'école (en partie commune ou lors d'une rencontre spéciale).
- > De mettre sur pied un service de garde de dépannage (payant) pour permettre aux parents d'assister aux rencontres.
- > De collaborer, si nécessaire, à d'autres groupes de travail.
- > De gérer l'implication parentale dans le groupe-classe qu'il représente pour la coéducation, pour le remplacement des enseignantes le mercredi et lors des dossiers de vie et/ou à d'autres moments.

		V	J	O	R	M	B	I
1	Sandrine Le Tacon			1				
2	Jean-Pierre Brie				1			
3	Gilles Caporossi				1			
4	Karima Bensouda				1			
5	Nathalie Van Hoenacker	1						
6	Fanny Lallonde	1						
7	Tarja Leblay					1		
8	Edith Rheault							1
9	Joelle Pineau				1			
10	Micheline Clouard			1				
11	Élaine Desloges							1
12	Johanne Madore + Sara Girard	2						
13	Céline Péchard	1						
14	Claudine Sauvadet							1
15	Guy Surprenant							1
16	Sandrine Brémont					1		
	Total	3	2	2	4	2	2	2
		V	J	O	R	M	B	I
	Total pour tous les comités	35	37	26	33	34	12	18
	pourcentage	18	19	13	17	17	6	9

Comité des fêtes

Le comité des fêtes est responsable de voir à l'organisation de 3 fêtes par année où la participation de l'ensemble de la communauté (incluant l'équipe-école) est sollicitée et ce, pour développer le sentiment d'appartenance. Les fêtes peuvent avoir lieu à l'école ou dans le quartier. Étant donné le nombre de participants, de grands espaces sont souvent nécessaires pour se rassembler (cour d'école, parcs, Mont-Royal). Les membres soulignent aussi la semaine des enseignantes en février et celle des services de garde en mai ou juin.

Puisque les fêtes, quelles qu'elles soient, ont un caractère rassembleur, le comité des fêtes a le souci d'inviter les parents, élèves et équipe-école de l'école au Pied-de-la-Montagne. Les membres du comité doivent donc voir à communiquer les informations aux personnes concernées.

		V	J	O	R	M	B	I
1	Isabelle Delage (vert et rouge)	1			1			
2	Naïma Madi (rouge)				1			
3	Kurt Hibchen (vert et rouge)	1			1			
4	Karine Desrochers (rouge)				1			
5	Eva K.					1		
6	François Larose	1						
7	Alisha Piercy		1			1		
8	Éric Mayol				1			
9	Catherine Blanchard	1						
10	Albert Seliger					1		
11	Martine Ouellette					1	1	
12	Martin Massy					1		1
13								
14								
15								
16								
	Total	4	1	0	5	5	1	1
		V	J	O	R	M	B	I
	Total pour tous les comités	35	37	26	33	34	12	18
	pourcentage	18	19	13	17	17	6	9

Comité plein air

Les parents qui seront membres du comité plein air auront des mandats de divers ordres. Ces mandats s'appliquent aussi aux parents qui organiseront les activités liées au ski.

- > Rencontrer les élèves en juin 2011 pour voir à la détermination des activités pour 2011-2012.
- > À l'aide du formulaire de présentation de projets, présenter au conseil d'établissement pour approbation des activités.
- > Faire les réservations nécessaires (activités et transport).
- > Officialiser les activités auprès de la communauté et communiquer clairement les informations aux parents.
- > Préparer le déroulement des activités en collaboration avec le conseil des élèves, l'équipe-école et la direction.
- > Démontrer clairement comment se vivront les valeurs lors des activités; rencontrer les élèves à ce sujet.
- > Favoriser, lors des activités, des regroupements multiâges, soit en familles coopératives ou autre.
- > Assurer, tout au long des activités, une organisation et un environnement sécuritaire.
- > Ajuster le déroulement de l'activité après chacune des sorties plein air.
- > Faire un bilan des activités avec les élèves.
- > Présenter un bilan des activités et un bilan financier lors de l'assemblée générale de juin.

	V	J	O	R	M	B	I
1 David Barbeau (vert et orange)	1		1				
2 Pierre Przsieszniak (vert)	1						
3 Sophie Leblanc (vert)	1						
4 Karine Desrochers + Joséphine				2			
5 Nicolas Filion				1			
6 Michiel Schrey (orange)		1					
7 Charles Johnston (jaune)		1					
8 Nathalie Rodrigue (jaune et mauve)		1			1		
9 Paul Hillier (jaune et mauve)		1			1		
10 Nicolas Cadou (jaune et mauve)		1			1		
11 Catherine Jauzion							1
12 Geneviève Habel (jaune)		1					
13 Pascal Maeder (rouge)				1			
14 Tamas Wormser					1		
15 Diego Briceno		1					
16 Nathalie Bertrand					1		
Total	3	6	2	4	5	0	1
	V	J	O	R	M	B	I
Total pour tous les comités	35	37	26	33	34	12	18
pourcentage	18	19	13	17	17	6	9